

## Enseignants indépendants de FLE

14/12/2018

### Lieu des cours :

Bruxelles, dans les institutions européennes

### Statut exigé :

Etre inscrit en tant qu'indépendant en Belgique

### Types de prestations :

- Prestations de cours de français langue étrangère pour les institutions européennes à Bruxelles (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union Européenne).
- Cours en présentiel collectifs et individuels, cours standard et cours spécifiques

### Rémunération horaire :

Tarif horaire brut de 30 € à 33 €

### Diplôme requis :

Être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine des langues d'au moins 3 années d'études. Si le diplôme ne relève pas du domaine des langues, il pourrait être remplacé par une expérience de 5 ans (soit 4 000 heures) dans l'enseignement du français langue étrangère pour adultes depuis 2005.

### Compétences et expérience requises :

- Locuteurs de langue maternelle française
- Expérience de 3 ans (= 2 400 heures au minimum) dans l'enseignement du français langue étrangère pour adultes depuis 2005 ou 5 ans (= 4000 heures au minimum) sans diplôme linguistique.
- Connaissance approfondie du CECRL
- Bonne connaissance des TICE et des outils d'apprentissage numérique (plateformes, espaces collaboratifs, etc.)

### Compétences supplémentaires requises pour les cours spécifiques :

- Expérience/connaissance du vocabulaire spécifique dans au moins 1 domaine lié aux politiques de l'UE (droit, économie, finances, traduction, interprétation, etc.).
- Capacité à travailler sur des textes spécifiques et complexes (arrêts de la Cour de justice, rapports d'audit, etc.).

### Démarche à suivre :

Envoyer une lettre de motivation, un CV au format européen en français et à jour ainsi que la copie des diplômes à l'adresse suivante : [pedagoAEM@alliancefr.be](mailto:pedagoAEM@alliancefr.be)